

BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF DU 2^{ÈME} DEGRE

OPTION : KARATE et ARTS MARTIAUX AFFINITAIRES

SESSION du 26 au 28 janvier 2009

Centre d'examen : LIMOGES

Epreuve écrite : REFERENTIEL

Question A (formation de cadres) :

En tant que responsable de la formation au sein de l'école des cadres, vous avez en charge la formation continue des enseignants de votre ligue.

Après avoir établi un diagnostic de la situation, vous présenterez, en justifiant vos choix, les objectifs que vous fixez pour la durée de l'olympiade ainsi que l'organisation, la planification et la programmation qui en découlent pour la saison en cours.

Un bon candidat doit :

- de manière générale , définir les contours de son action et présenter un projet cohérent
- situer son action dans le cadre de l'organisation d'une ligue (cf rapports avec le directeur technique de ligue, par exemple)
- préciser les enjeux de la formation continue et les contraintes pour la mise en oeuvre
- construire sa stratégie d'action à partir de choix qu'il justifie : quel mode de formation ? Quels choix techniques utilisés ? quel rythme de formation ? quels apports de compétences privilégiés ?.
- évoquer les modalités d'évaluation envisagées de son action.

Question B (haut-niveau) :

En tant qu'entraîneur régional, vous avez la charge, au sein de votre ligue, de la mise en œuvre pour l'olympiade d'une politique de détection, dans les catégories minimales et benjamins.

Vous préciserez les différents aspects techniques et pédagogiques de cette mission, les étapes de sa mise en œuvre, ainsi que les actions que vous proposez pour la saison en cours.

Un bon candidat doit :

- de manière générale, définir les contours de son action et présenter un projet précis
- préciser, à partir d'un état des lieux, les moyens techniques et humains dont il dispose (cf l'ETR...)
- expliquer comment il prend en compte la relation avec les clubs et les comités locaux
- préciser les spécificités qu'il perçoit de ce type de public

Pour les deux questions :

Sur le fond, le jury attend du candidat :

- une bonne compréhension du sujet et la délimitation de son champ
- une connaissance précise de sa discipline appuyée sur une réelle expérience
- une réflexion cohérente étayée sur des exemples solidement argumentés

Sur la forme, le jury attend du candidat :

- une expression écrite claire et de qualité
- une introduction cernant bien le sujet et annonçant son plan
- un développement correspondant à la justification de ses idées